

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Brèves

ELECTRICITE



Photo: DR

En Namibie, la NamPower, la compagnie électrique nationale a annoncé la construction de deux centrales éoliennes d'une capacité totale de 90 MW dans le sud-ouest du pays. Elles seront implantées dans les localités de Tsau et Khaeb. La première infrastructure d'une capacité de 40 MW sera développée par la NamPower. La seconde sera construite dans le cadre d'un partenariat public privé, par une entreprise qui sera sélectionnée au terme d'une mise en concurrence. Elle aura une capacité de 50 MW. Sa production sera cédée à la NamPower dans le cadre d'un contrat de rachat d'électricité.

AGRICULTURE

Selon les données du ministère de l'Agriculture, la Côte d'Ivoire a enregistré un taux d'autosuffisance alimentaire de 105%, au cours de la période 2014-2017. Cette statistique a été communiquée à l'occasion de la cérémonie de présentation des bilans alimentaires de la Côte d'Ivoire de 2014-2017. L'évènement, qui s'est tenu ce jeudi 05 décembre 2019, à Abidjan, est organisé en collaboration avec la Banque africaine de développement (BAD). Le rapport a également fait savoir que 14 produits primaires ou dérivés participent en volume pour plus de 90% de la quantité totale de disponibilités alimentaires nationales.

MINES

Selon une première estimation réalisée par Cora Gold, le projet malien Sanankoro héberge une ressource minérale inférée de 5 millions de tonnes titrant 1,6 g/t. Cette évaluation contenant 265 000 onces d'or serait basée sur seulement 25 % de la longueur totale des zones minéralisées identifiées à ce jour sur le projet.

Rassemblées par GMNN

L'Aganor face au défi des standards internationaux

L'AGENCE gabonaise de normalisation a organisé, le jeudi 5 décembre, une journée "portes ouvertes" afin de rappeler aux opérateurs économiques l'exigence "qualité" qui doit être désormais la norme sur le marché gabonais.

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

METTRE en œuvre la politique du gouvernement dans les domaines de la normalisation, de l'évaluation de la conformité et de la métrologie, en liaison avec les administrations et autres organismes y liés. C'est la mission principale de l'Agence gabonaise de normalisation (Aganor), qui a organisé sa 2e journée éponyme, jeudi 5 décembre dernier, à l'Hôtel Boulevard. L'évènement placé sous le patronage du ministère du Commerce, a enregistré la participation de plusieurs acteurs des secteurs public et privé, qui font de la qualité et de la norme une priorité.

Le directeur général de l'Aganor, Damas Kakoudja, a salué les efforts consentis par ses prédécesseurs, pour donner forme à la qualité au Gabon, conformément à la volonté du président de la République, Ali Bongo Ondimba, qui avait instruit le gouvernement de passer de l'Agence de normalisation et de transfert de technologies (ANTT) d'alors, à l'Aganor. L'objectif étant d'effectuer un bond qualitatif, partant ainsi d'une vision simplement sécuritaire du marché à celle d'infrastructure qualité.

"L'infrastructure qualité est globalement définie comme un système qui contribue à la chaîne des politiques publiques sectorielles. Aussi, l'ensemble de ses composantes doit-il fonctionner en réseau, de sorte à garantir l'efficacité dans la livraison de la qualité", a précisé M. Kakoudja. Pour le DG de l'Aganor, les enjeux au sortir de cette journée "portes ouvertes" sont d'autant plus grands car, il va falloir mettre en branle une infrastructure qualité répondant aux standards internationaux au service de la croissance économique et du bien-être des Gabonais, entre autres.

Le secrétaire général du minis-



Photo: Scam

Les responsables des administrations conviées posant à l'ouverture de la cérémonie.

tère du Commerce, Barthélémy Ngoulakia, a insisté sur la nécessité pour le Gabon de coller aux standards internationaux. Selon

lui, c'est la seule alternative permettant à notre pays de devenir une destination davantage prisée par les investisseurs étrangers.

La Zone économique spéciale de Nkok est, à ce titre, selon M. Ngoulakia, un bel exemple dans ce domaine.

Fonction publique: La masse salariale et les effectifs en baisse

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

D'après la Direction générale de l'Économie et de la Politique fiscale, sur les six premiers mois de l'année 2019, les effectifs du secteur public (Fonction publique et main-d'œuvre non permanente) ont continué à refluer.

Ils ont baissé de 1,6 % par rapport à la même période en 2018 pour s'établir à 98 760 agents. Cette contraction s'explique conjointement par le repli des effectifs de la fonction publique (-1,6 %, soit 1 351 agents) et de la MONP (-1,7 % soit 250 agents) entre juin 2018 et juin 2019. La suspension des recrutements dans l'administration publique jusqu'à nouvel ordre et le recensement des agents de la MONP intervenu au second semestre 2018,



Photo: F. MOMBOT/L'Union

Les effectifs ont baissé de 1,6%.

expliquent particulièrement cette évolution. S'agissant de la masse salariale, elle a observé la même tendance baissière. Elle a affiché un repli de 2,8 % par rapport à la même période en 2018 pour s'établir à 322,3 milliards de

FCFA. Cette situation est consécutive au recul des effectifs de la Fonction publique, ainsi qu'au maintien des mesures relatives à la suspension des reclassements et avancements automatiques de tous les fonctionnaires.